

**URGENT : MESURE IMMÉDIATE NÉCESSAIRE**

À : TOUS LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS
De : Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang*
Objet : AVIS DE PHASE DE RETOUR À LA NORMALE

Avis sur l'état des réserves nationales

| | |
|---------------------------------------|---|
| Date et heure | 2020-05-13 0600 (HNE) |
| Phase de l'état des réserves | AVIS DE PHASE DE RETOUR À LA NORMALE |
| Produits | TOUS les composants sanguins labiles et protéines plasmatiques |
| Description | <p>L'avis de phase de retour à la normale reste en vigueur pour tous les composants sanguins labiles et les protéines plasmatiques, ce qui indique une <u>période de transition contrôlée vers un retour à la normale des besoins des hôpitaux</u>. Une surveillance étroite des réserves est requise à mesure que les services de soins cliniques reprennent. Toutefois, en raison de la nature évolutive et dynamique de la situation, les réserves pourraient changer de phase rapidement si la demande venait à dépasser la capacité d'approvisionnement.</p> <p>Avec la réouverture des réseaux de santé et la reprise des services de soins cliniques, nous prévoyons une augmentation de la demande en composants sanguins labiles et en protéines plasmatiques. Toutefois, la pandémie de COVID-19 et les incertitudes qui y sont liées continuent d'avoir des répercussions sur la planification de l'approvisionnement en sang par la Société canadienne du sang, en raison notamment des mesures de distanciation physique et autres mesures sanitaires instaurées dans les centres de donneurs. Bien que les niveaux des réserves de composants et de produits sanguins soient présentement en phase verte et suffisent à répondre aux besoins actuels des hôpitaux, il est important que les différentes parties intéressées continuent à communiquer afin de garder la maîtrise de la situation pendant cette phase de transition. Nous vous invitons donc à garder le dialogue ouvert avec les entités et les comités de gestion du sang de votre province ou territoire afin de rétablir graduellement vos activités et permettre au fournisseur de sang d'ajuster les réserves à la demande.</p> <p>Les membres du Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang continueront de se réunir et d'émettre des avis de façon hebdomadaire.</p> |
| Conséquences pour les hôpitaux | <p>Mesure requise</p> <p>Afin de planifier l'approvisionnement, la Société canadienne du sang a besoin que les provinces et les hôpitaux lui communiquent des données qualitatives et quantitatives. Nous vous demandons donc de bien vouloir transmettre ces données à votre agent de liaison – en particulier celles concernant l'utilisation des composants sanguins labiles et des protéines plasmatiques, ainsi que tout changement dans l'état de vos réserves.</p> |

Composants sanguins labiles

À mesure que vos activités nécessitant l'administration de composants sanguins labiles reprennent, vous pouvez continuer à lentement ajuster vos réserves de façon à atteindre les objectifs de phase verte tout en continuant à appliquer les bonnes pratiques pour tous les composants sanguins. Il s'agit d'augmenter vos réserves en prévision des besoins tout en prenant en compte la nécessité d'un stock d'urgence, la gestion des produits (dates de péremption) et les exigences en matière de groupes sanguins. Par ailleurs, nous vous encourageons à continuer d'utiliser du concentré de fibrinogène à la place du cryoprécipité pour le traitement de l'hypofibrinogénémie acquise.

Comme le volume de dons et le niveau des réserves peuvent changer rapidement, il est primordial d'assurer une surveillance continue de l'approvisionnement national. Jusqu'à nouvel ordre, tous les hôpitaux doivent communiquer le niveau de leurs réserves de plaquettes et de culots globulaires pour chaque groupe sanguin, tous les jours, avant midi (HNE). L'information doit être envoyée à l'aide du Système de rapports sur les composants et produits sanguins (<https://blood.ca/fr/hopitaux/systeme-rapports-composants-produits-sanguins>) ou selon la procédure habituelle de votre province (Colombie-Britannique et Manitoba).

Protéines plasmatiques

Concernant la gestion à long terme des immunoglobulines, la Société canadienne du sang communiquera, au besoin, avec chaque hôpital pour discuter de l'approvisionnement et des besoins liés à chaque produit.

Au vu de l'état actuel des réserves de la Société canadienne du sang, il est préconisé de délivrer une quantité suffisante de produits pour une durée maximale de trois mois. Nous vous invitons à consulter votre service transfusionnel pour savoir s'il peut répondre à la demande et si les patients peuvent conserver cette quantité de produits chez eux. Les patients doivent contacter le laboratoire du service transfusionnel de leur hôpital pour demander un réapprovisionnement lorsqu'il ne leur reste qu'un mois de produits.

La demande de protéines plasmatiques a augmenté et il est possible que le ramassage de plus grandes quantités de produits par les patients ne soit pas viable à long terme (huit à neuf mois).

Pour pallier cela, la Société canadienne du sang a fait appel à un service de messagerie que vous pouvez utiliser pour livrer les produits au domicile des patients à risque pendant la pandémie de COVID-19. Une trousse d'information a été envoyée dans chaque région où le recours à un tel service a été évalué pour savoir s'il était nécessaire de l'ajouter aux mesures sanitaires déjà en vigueur (p. ex. ramassage en bordure de rue). Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez communiquer avec votre représentant provincial-territorial ou le comité provincial d'urgence pour la gestion du sang de votre région.

Les réserves étant étroitement surveillées, cette directive du Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang sera éventuellement revue si la demande est amenée à dépasser la capacité d'approvisionnement.

Supplément d'information

Pour tout complément d'information, adressez-vous à :

1. votre agent de liaison à la Société canadienne du sang;
2. votre représentant au Comité provincial d'urgence pour la gestion du sang;
3. votre représentant au Comité hospitalier d'urgence pour la gestion du sang.

*Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang est constitué de représentants du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins, du Comité de liaison provincial-territorial et de membres du personnel de la Société

canadienne du sang. Il formule des recommandations et conseille les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé, les hôpitaux et les autorités régionales de la santé, de même que la Société canadienne du sang, pour favoriser une réponse uniforme et coordonnée en cas de grave pénurie de sang au Canada.

Pour consulter le Plan national de gestion en cas de pénuries, allez à nacblood.ca/resources/shortages-plan/index.html.

Si vous avez besoin de ce document dans un autre format, veuillez contacter votre agent de liaison à la Société canadienne du sang.